

CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

1. APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS

Toute commande passée par le Client implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions générales de prestation de service et par conséquent l'acceptation de la facture correspondante, quelles que soient les dispositions contraires pouvant figurer sur tout document émanant d'un client, à moins qu'elles aient été expressément acceptées par écrit de la part de Tradexia (désigné ci-après « Prestataire »).

2. OBJET

Tradexia propose des prestations de secrétariat trilingue, d'assistanat export et de traduction commerciale et technique.

3. DISPONIBILITE

Les prestations prévues à l'article 2 seront réalisées selon la disponibilité du Prestataire et du Client. Aucun minima d'heure n'est à réaliser, toutefois, il est préférable de prévoir un minimum de 3 heures de travail consécutives pour toute demande de prestation sur site et il convient au Client de prévenir le Prestataire 48 heures à l'avance.

4. LIEUX

Les prestations prévues à l'article 2 pourront être réalisées indifféremment dans les locaux du Prestataire en télétravail, ou après accord de chacun, dans ceux du Client sur le matériel du Client.

5. DEVIS - PASSATION DES COMMANDES

Chaque commande du Client est précédée d'un devis gratuit, établi par le Prestataire, sur la base des informations communiquées par le Client. Le devis adressé par le Prestataire au Client, par courrier postal, télécopie ou courrier électronique, précise notamment :

- La prestation à réaliser
- Le prix de la prestation. Cette dernière est facturée à l'unité, au forfait, ou au tarif horaire.
- Le délai de livraison de la prestation
- Les éventuelles majorations de prix appliquées notamment en raison de l'urgence ou de toute autre demande sortant des prestations habituelles fournies par le prestataire.

Pour confirmer sa commande de manière ferme et définitive, le Client doit retourner le devis sans aucune modification au Prestataire soit par courrier postal, courrier électronique ou télécopie, signé avec la mention « Bon Pour Accord ».

La confirmation du devis devra être accompagnée des présentes conditions générales de prestation signées avec la mention « Lu et approuvé », ou en cas de confirmation de commande par courrier électronique, d'une mention précisant l'adhésion pleine et entière du Client auxdites conditions.

A défaut de réception de l'acceptation du devis accompagné des conditions générales de prestation et le cas échéant de l'acompte, le Prestataire se réserve le droit de ne pas commencer sa prestation.

6. ACOMPTE

Toute commande supérieure à 150 € est soumise à une demande d'acompte dont le pourcentage sera précisé sur le devis. Le chèque d'acompte sera encaissé le jour de réalisation des prestations.

7. EXECUTION DE LA COMMANDE

Le Prestataire s'engage à apporter tout le soin en usage dans sa profession à la bonne exécution de sa prestation. La prestation sera réalisée conformément au devis.

Le Client s'engage à mettre à la disposition du Prestataire tous les éléments nécessaires à l'exécution de la prestation définie. Tout retard ou omission de la part du Client à son obligation de communiquer les éléments relatifs à la prestation pourra entraîner soit un dépassement des délais soit une annulation de la commande.

8. DELAI DE LIVRAISON

Sauf accord contraire, la livraison est faite à la date indiquée sur le devis.

9. TARIFS

Les prix des prestations indiqués sont fermes et définitifs, exprimés en euros et hors taxes (HT). Les prix sont soumis à la TVA au taux de 19,60 %. Les prix peuvent être calculés à l'unité, à l'heure ou au forfait.

Les prix sont révisables chaque année au 1^{er} janvier.

Les frais de livraison engagés par le Prestataire seront refacturés au Client selon le tarif de la poste en vigueur.

Les déplacements demandés par le client pour la récupération de documents, pour une livraison ou pour la réalisation des prestations sur site seront à la charge du client selon le tarif fiscal en vigueur.

10. REMISES ET MAJORATIONS

Une remise de 10 % sera appliquée pour tout parrainage (non cumulable).

Une remise de 20 % sera accordée aux étudiants et aux demandeurs d'emploi, sur présentation d'un justificatif.

11. MODALITES DE PAIEMENT

Sauf conditions particulières spécifiées sur le devis, les factures s'entendent établies net, sans escompte et payables à leur réception. Le paiement peut être effectué soit par chèque bancaire ou postal, soit par virement. Le chèque devra être établi à l'ordre de Tradexia Assistanat.

En cas de retard de paiement, les commandes en cours pourront être interrompues de plein droit jusqu'au complet paiement et le Client sera redevable, sans qu'une mise en demeure préalable soit nécessaire, d'intérêts de retard calculés à un taux équivalent à 1,5 fois le taux d'intérêt légal.

12. RESERVE DE PROPRIETE

Les prestations effectuées demeureront la propriété du Prestataire jusqu'au paiement intégral des sommes dues, augmenté, le cas échéant des intérêts de retard. Cette réserve de propriété ne fait pas obstacle au transfert des risques qui seront à la charge du Client à compter de la date à laquelle les prestations effectuées et les documents ayant servi à la réalisation de la prestation auront quitté les locaux du Prestataire.

13. CONFIDENTIALITE

Le Prestataire s'engage à respecter la confidentialité des informations portées à sa connaissance avant, pendant ou après la réalisation de sa prestation. La responsabilité du Prestataire ne peut être engagée en raison d'une interception ou d'un détournement des informations lors du transfert des données, notamment par Internet. Par conséquent, il appartient au Client d'informer le Prestataire, préalablement à ou lors de la commande, des moyens de transfert qu'il souhaite voir mis en œuvre afin de garantir la confidentialité de toute information à caractère sensible.

14. RESPONSABILITE

La responsabilité du Prestataire se limite au montant de la facture concernée. Le Prestataire mettra en œuvre tous les moyens à sa disposition pour préserver les fichiers informatiques et autres documents qui lui seront confiés pour la réalisation des prestations. Toutefois, compte tenu des risques de dommages ou de détériorations encourus par ce type de support, il appartiendra au Client de s'en prémunir par tous les moyens à sa convenance.

Le Client convient que le Prestataire n'encourra aucune responsabilité à raison de toute perte de bénéfices, de trouble commercial, de demande que le Client subirait, de demandes ou de réclamations formulées contre le Client et émanant d'un tiers quel qu'il soit.

Il est précisé que les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif, leur dépassement ne peut entraîner de pénalités pour retard.

15. CAS DE FORCE MAJEURE

Le Prestataire n'est pas tenu responsable des retards ou d'inexécution survenus en cas de force majeure suivants : les catastrophes naturelles reconnues par l'Etat ou les instances régionales, les interruptions de service EDF supérieure à 2 jours, les mouvements sociaux (acheminement du courrier...), guerre ou malveillance.

16. ANNULATION

En cas d'annulation d'une commande en cours de réalisation par le Client, quelle qu'en soit la cause, celui-ci s'engage à régler à 100 % la ou les parties de la prestation déjà effectuées. L'annulation devra être faite par écrit au Prestataire.

17. REGLEMENT AMIABLE

Les parties s'engagent, en cas de litige, notamment au sujet de sa validité, de son interprétation, de son exécution et de sa résiliation, à tenter un règlement amiable. Tous les litiges seront soumis à médiation dont l'organisation sera confiée à Médiation 77, 2 avenue du Général Leclerc 77100 MELUN. Cet organisme nommera un médiateur et proposera celui-ci à l'acceptation des parties par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de refus de l'une des parties de se présenter à la convocation du médiateur ou en cas d'échec de la médiation, les parties retrouveront la plénitude de leurs droits pour agir suivant le droit commun.

18. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes conditions générales de prestations de service sont soumises au droit français. En cas de litige ne pouvant être réglé à l'amiable, le tribunal compétent sera le Tribunal de Commerce de Meaux (77).

Le Client reconnaît avoir reçu, pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de prestations de service.

Fait à

Date :

Signature du Client précédée de la mention « LU ET APPROUVE »